



DU 7 JUILLET AU 1 AOÛT 2025



SURY-AUX-BOIS











# QUELQUES INFORMATIONS

#### **ACCUEIL ET HEURES D'OUVERTURE**

Pour la période des vacances d'été 2024, l'accueil de loisirs fonctionnera : du lundi 7 juillet au vendredi 1 août 2025.

Il accueillera les enfants de 3 à 12 ans du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

- Accueil le matin possible à partir de 7h30
- Temps d'accueil proposée entre 17h00 et 18h00

Il est demandé aux parents de respecter les horaires. Les enfants pourront quitter le centre à partir de 17h accompagnés d'une tierce personne majeure dans la mesure où celle-ci figure sur l'autorisation écrite des parents ou des représentants légaux remise lors de l'inscription.

### L'ÉQUIPE

Sous la responsabilité d'une équipe diplômée BAFD ou équivalent (direction), BAFA ou équivalent (animation) ou en formation, et PSC1 (Premiers Secours) composée de la directrice du centre, et d'une équipe d'animateurs, les enfants pourront développer leur créativité et accéder à une plus grande autonomie tout en trouvant leur place au sein du groupe.

#### LES GROUPES

Afin de proposer des activités adaptées à chacun, 2 groupes d'âges sont définis :

- 3/5 ans
- 6/12 ans

Néanmoins des temps d'activités en grand groupe sont également prévus par l'équipe.

Pour les 3-5 ans, les parents fourniront un drap marqué au nom de l'enfant. Le linge devra être renouvelé régulièrement. Prévoir des vêtements de rechange en cas de besoin.

Accueil des enfants atteints de troubles de la santé ou porteurs de handicap : l'accueil se fera dans le cadre de projets d'accueils individualisés après concertation avec la directrice du centre et le médecin traitant de l'enfant.

#### LES ACTIVITÉS

Notre accueil de loisirs propose aux enfants des activités dans différents domaines :

- Des activités d'expression, manuelle, artistique, plastique...
- Des activités de découverte : visites culturelles, ateliers à thème, rencontre d'intervenants...
- Des activités physiques et sportives
- Des jeux et activités en intérieur, ou en plein air (prévoir chaussures et vêtements adaptés)
- Des sorties diverses et mini camps

Le programme qui suit est présenté à titre indicatif: il pourra varier en fonction de la météo, des opportunités, des rencontres, des souhaits des enfants, et également des disponibilités des intervenants spécifiques à la clôture des inscriptions (d'où l'importance pour nous de connaître rapidement les effectifs pour finaliser les réservations). La répartition des activités par groupe d'âge sera également amenée à changer en cas de faible effectif dans l'une ou l'autre des tranches d'âges. Néanmoins les activités proposées resteront adaptées à l'âge de chacun des enfants.

6/12 ANS

# PROGRAMME SEMAINE 1: DU 7 AU 11 JUILLET 2025

# VOYAGE À TRAVERS LA NATURE

- Fabrication bonhomme lentilles
- Bibliothèque
- Atelier cuisine
- Fresque Nature
- Découverte des animaux en forêt
- Jeux de la forêt magique



- Fabrication de nichoirs à oiseaux
- Bibliothèque
- Découverte des animaux en forêt
- Jeux de rôle
- Jeux de la forêt magique



### **SORTIE PARC FLORAL DE LA SOURCE**

à Orléans

le mercredi 9 juillet 2025

Merci de prévoir casquette et crème solaire







# PROGRAMME SEMAINE 2: DU 15 AU 18 JUILLET 2025

# Hatty Potter



- Fabrication potion magique
- Bibliothèque
- · Hockey balai sorcière
- Atelier cuisine
- · Chasse au trésor



6/12 ANS

- Fabrication Slime
- Construction de cerf-volant
- Atelier cuisine
- · Chasse au trésor



ORTIE

### CHÂTEAU ESCAPE GAME

à La-Ferté-Saint-Aubin

le mercredi 16 juillet 2025

Merci de prévoir casquette et crème solaire



VEILLÉE Ans nuitée

SOIRÉE REPAS + LOUP-GAROU

Au centre

Le jeudi 17 juillet pour les enfants de 3/12 ans

(inscription auprès de la direction de l'accueil de loisirs)





# PROGRAMME SEMAINE 3: DU 21 AU 25 JUILLET 2025

## L'AMERIQUE DU SUD

- Fabrication maracas
- Bibliothèque
- Parcours de motricité
- Fabrication masques brésiliens
- Grand jeu



- Fabrication de tipis
- Bibliothèque
- Parcours sportif
- Fabrication "mon cactus rigolo"
- Grand jeu



#### **BASE DE LOISIRS DE CHALETTE-SUR-LOING**

à Montargis

le vendredi 25 juillet 2025

Merci de prévoir maillot de bain, serviette, casquette et crème solaire



### MINI-SÉJOUR AU CAMPING DE LA FORÊT

à Montargis

Du 23 au 25 juillet 2025

3 jours avec 2 nuits sous tente avec les enfants de l'ACM de Bouzy-La-Forêt (infos page 7)

Inscription obligatoire en Mairie, nombre de place limité.





# **PROGRAMME SEMAINE 4:** DU 28 JUILLET AU 1 AOÛT 2025







- Fabrication costumes super-héros
- Atelier cuisine
- Jeux de ballons
- Grand jeu des super-héros



- Fabrication badge
- · Relais d'eau
- Héroland
- Grand jeu des super-héros





### BASE DE LOISIRS DE L'ÉTANG DE LA VALLÉE

à Combreux

le mercredi 30 juillet 2025

Merci de prévoir maillot de bain, serviette, casquette et crème solaire





### NUITÉE AU CENTRE POUR LES 6/12 ANS ET VEILLÉE SANS NUITÉE POUR LES 3/5 ANS Le jeudi 1er août

(merci de prévoir une tente pour le couchage)

Jeux avec les enfants et temps convivial entre les parents, les enfants et l'équipe d'animation

(organisation d'un repas partagé, toute participation sera bienvenue, n'hésitez pas à amener une entrée, un plat ou un dessert)



Inscription auprès

de la direction

## MINI-SÉJOUR

# AU CAMPING DE LA FORÊT A MONTARGIS DU 23 JUILLET AU 25 JUILLET 2025







Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports





2 nuits sous tente du mercredi 23 au 25 juillet 2025 avec les enfants de Bouzy-La-Forêt Encadré par 2 animateurs des accueils de loisirs de Sury-aux-Bois et Bouzy-la-Forêt



- Préparation du camp (les lundi et mardi)
- Départ et retour en bus
- Jeux de plage
- Baignade
- Canoë\*

(attestation obligatoire ci-après pour y participer)

Veillées à thème







# ATTESTATION D'APTITUDE PRÉALABLE A LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES DANS LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

(Accueils relevant des articles L. 227-4 et R. 227-1 du code de l'action sociale et des familles)

Références : Code de l'action sociale et des familles : article R. 227-13 et à l'arrêté du 25 avril 2012 ; Circulaire du 30 mai 2012 (Fiche n°3) ; Code du sport : A322-3 (1-2-3)

Le test prévu à l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 a pour objet de vérifier l'aisance aquatique d'un mineur avant de participer à une activité des activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées ;
- radeau et activités de navigation assimilées ;
- certaines activités de voile.

La réussite au même test est requise mais la capacité à nager est obligatoirement vérifiée (test est réalisé sans brassière de sécurité), pour les activités suivantes :

- canoë, kayak et activités assimilées : activité de perfectionnement du canoë, du kayak, du raft et de la navigation à l'aide de toute autre embarcation propulsée à la pagaie (fiche 3.2) ;
- canyonisme (fiche 4);
- nage en eau vive (fiches 10.1 et 10.2);
- surf (fiche 18);
- navigation à la voile au-delà de 2 milles nautiques d'un abri (fiche 20.3) ;
- navigation dans le cadre du scoutisme marin (fiche 20.4) ;
- vol libre : activités de glisse aérotractée nautique (fiche 21.4).

Pour les activités de découverte du canoë, du kayak, du raft et d'autres embarcations propulsées à la pagaie (fiche 3.1), ainsi que pour la navigation diurne en planche à voile, dériveur léger et multicoque léger ou autre embarcation à moins de 2 milles nautiques d'un abri (fiches 201 et 20.2), le test peut être réalisé avec brassière de sécurité.

#### Date du test :

#### Nom et prénom du mineur :

		-				
	Aptitudes vérifiées et acqu	ises (mettre une croix dans le	es cases correspondantes)			
•	Effectuer un saut dans l'eau		. 🗆			
•	Réaliser une flottaison sur le dos p	endant 5 secondes				
•	Réaliser une sustentation verticale	pendant 5 secondes				
•	Nager sur le ventre pendant 25 mè	etres				
•	Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant					
	Test réalisé :	avec brassière	sans brassière			
	Résultat du test :	□ satisfaisant	non satisfaisant			
	Personne ayant fait passer	le test :				
	Nom et prénom :					
	Qualification (voir informations au verso):					
	Etablissement d'appartena	ince:				

Signature:

N° de carte professionnelle d'éducateur sportif (sauf BNSSA) :

#### Liste des personnes habilitées à faire passer le test :

- Les personnes ayant le titre de maître nageur-sauveteur (MNS) de par la détention de l'un des diplômes suivants :
  - diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur
  - BEES option activités de la natation
  - BPJEPS spécialité activités aquatiques et de la natation
  - BPJEPS spécialité activités aquatiques avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DES JEPS spécialité performance sportive avec certificat de spécialisation de sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DEUST animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - licence professionnelle animation, gestion et organisation des activités physiques ou sportive avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - licence générale entraînement sportif avec mention activités aquatiques et surveillance donnant l'unité d'enseignement sauvetage et sécurité en milieu aquatique
- Les titulaires du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA)
- Les détenteurs des diplômes suivants :
  - BEES option canoë-kayak et disciplines associées
  - BEES option voile
  - BEES option surf
  - BPJEPS spécialité activités nautiques avec mention canoë-kayak et disciplines associées, ou voile ou surf
  - BPJEPS spécialité activités nautiques avec UCC canoë-kayak ou planche à voile
  - DE JEPS spécialité perfectionnement sportif avec CS canoë-kayak et disciplines associées en mer ou CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DES JEPS spécialité performance sportive mention canoë-kayak et disciplines associées en eau vive
  - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation course et CS natation en eau libre ou CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DES JEPS spécialité performance sportive mention natation synchronisée avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DES JEPS spécialité performance sportive mention water-polo avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - DES JEPS spécialité performance sportive mention plongeon avec CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique

#### Test admis en équivalence :

#### Le Sauv'Nage

L'attestation de réussite au test commun des fédérations ayant la natation en partage répondant au moins aux exigences définies par le décret est équivalente au test défini par l'arrêté

Les fédérations concernées sont celles qui siègent au sein du conseil interfédéral des sports aquatiques (CIAA): fédé. clubs sportifs et artistiques de la défense; fédé. d'études et sports sous-marins; fédé handisport; fédé. natation; fédé. pentathlon moderne; fédé. sport adapté; fédé. sport d'entreprise; fédé. de sauvetage et secourisme; fédé sport universistaire; fédé. triathlon; fédé. sportive et culturelle de France; fédé. sportive gymnique du travail; union des œuvres laïques d'éducation physique; union de l'enseignement libre; union su sport scolaire; union de l'enseignement du premier degré.

#### L'Attestation du Savoir Nager Scolaire

Arrêté du 9 septembre 2015

Article A 322-3-3 du Code du sport

## **TROUSSEAU**

# CAMPING

### QUANTITÉ SOUHATAIBLE

### La liste indicative conseillée concerne la durée totale du séjour

SAC DE COUCHAGE	1	SLIPS OU CULOTTES	3
TAPIS DE SOL OU MATELAS PNEUMATIQUE	1	CHAUSSURES : BASKET ET CHAUSSURES LÉGÈRES POUR LA PLAGE SI SOUHAITÉ	1/1
LAMPE TORCHE	1	SERVIETTE DE TOILETTE	1
K-WAY	1	GANTS DE TOILETTE	1
BLOUSON, VESTE	1	MOUCHOIRS EN PAPIER	2 PAQUETS
PANTALON/SHORT	3/2	SAC POUBELLE POUR LINGE SALE	2
SURVÊTEMENT OU TENUE DECONTRACTÉE	1	LUNETTES DE SOLEIL	1
PULL-OVER, SWEAT-SHIRT	2/3	CASQUETTE, CHAPEAU	1
T-SHIRT	3	PETITE GOURDE	1
CHAUSSETTES	3	SAC À DOS	1
MAILLOT DE BAIN/SERVIETTE DE PLAGE	1/1	TROUSSE DE TOILETTES AVEC GEL DOUCHE, SHAMPOING, PEIGNE, BROSSE, BROSSE À DENTS, DENTIFRICE ET CRÈME SOLAIRE	
PYJAMA (ASSEZ CHAUD)	1002		

#### **IMPORTANT**

NOUS DÉCONSEILLONS LES VÊTEMENTS OU OBJETS DE VALEUR.

TOUTES LES PIÈCES DU TROUSSEAU DEVRONT ÊTRE MARQUÉES AU NOM DE VOTRE ENFANT. CE MARQUAGE DEVRA ÊTRE INDÉLÉBILE.
NOUS NE POURRONS ENGAGER NOTRE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DISPARITION DE LINGE NON OU INSUFFISAMMENT MARQUÉ.









Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



### NE PAS OUBLIER

Les inscriptions se font à la semaine.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie : il comprend une fiche de renseignements et la fiche Cerfa obligatoire de renseignements sanitaires (attestant notamment des vaccins obligatoires).

L'accueil de loisirs reste ouvert aux enfants ne souhaitant pas participer aux mini-séjours.

### CONTACTS UTILES

# Coordinatrice de l'Accueil de loisirs (pour la Ligue de l'enseignement du Loiret) :

Fabienne DESCLOUS
Coordinatrice, Ligue de l'enseignement 45
06 31 49 39 70
loisirseducatifs@laligue45.fr
http://www.laliguedelenseignement-45.fr

#### Mairie de Sury-Aux-Bois

8 rue de la mairie 45530 SURY-AUX-BOIS 02 38 55 87 74 https://www.suryauxbois.fr/

